HAUM

Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire

14 Juillet 2022

Convocation

Madame, Monsieur,

L'association HAUM vous convoque à ses Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire qui se tiendront le :

14 Juillet 2022 à 15h00 à Le Mans Innovation, 57 Bd Demorieux au 2^{ème} étage, 72 100 Le Mans

En cas d'impossibilité, vous pouvez vous faire représenter si vous le souhaitez (2 procurations maximum par personne présente, Statuts, art. 6).

Assemblée Générale Ordinaire

Déroulement

- 1. Présentation de l'association
- 2. Rapport moral
 - (a) Bilan
 - (b) Objectifs
 - (c) Questions
- 3. Rapport financier
 - (a) En images
 - (b) Bilan & Objectifs
 - (c) Questions
- 4. Motions et vote
- 5. Élection du nouveau bureau
- 6. Questions diverses

1 Présentation de l'association

2 Rapport Moral

2.1 Vie de l'association

Le nombre de membres de l'association à jour de cotisation a diminué au cours de l'épidémie de Covid-19 toutefois on notera que plusieurs entreprises ont exprimé la volonté d'adhérer au niveau institutionnel. En particulier, une entreprise est entrée en contact avec l'association pour pouvoir payer une adhésion globale pour permettre à ses employés de profiter de l'accès au local et aux outils/machines. Cette piste est à explorer dans les prochaines années.

À compter de mai 2022, le HAUM se sépare progressivement de sa mailing-list au profit d'un forum disponible à l'adresse https://forum.haum.org. Les convocations aux prochaines Assemblées Générales passeront par ce biais dans le futur.

2.2 Bilan

2.2.1 Le Mans Innovation

Suite au déménagement en 2017, le HAUM a largement investi le nouveau local. L'association dispose d'un atelier propre et d'un atelier sale dont la tenue globale laisse aujourd'hui à désirer. Suite à l'intégration au sein du local de plusieurs entreprises présentes sur le plateau (Chaînes de Pluie, Laboa,

Furion Motorcycles), une place de plus en plus importante leur est concédée. Les entreprises en question n'utilisent plus les surfaces de fabrication et utilisent aujourd'hui cet espace comme stockage.

Grâce à un don de l'Université du Mans, le local s'est équipé en mobilier, notamment en tables et établis et des discussions sont actuellement en cours avec Le Mans Innovation pour installer une zone de stockage sur étagères.

Il est important de mettre en place un roulement pour le rangement du HAUM et maintenir le local dans un état utilisable.

2.2.2 Évènements

Depuis 2017, Le HAUM a participé à de nombreux évènements et proposé autant de projets innovants. Voici les plus marquants.

Teriaki Le festival Teriaki s'est, comme à l'accoutumée, déroulé à la fin août. Le HAUM était présent avec une nouvelle invention nommée GyroPong. Basé sur la détection de codes Aruco par une caméra située en hauteur du terrain de jeu, il s'agit d'un pong en réalité augmentée.

24h du code Le HAUM a réitéré sa participation aux *24h du code* en proposant une nouvelle épreuve. Le sujet, répondant au nom de gHaumCube64, portait sur la compréhension du protocole SACN, utilisé dans le milieu du spectacle pour le pilotage de divers éclairages et autres machines à fumée. Le HAUM avait pour cela proposé un cube en trois dimensions, composés de 64 petites lumières nommées tål, et pilotable via le protocole SACN. Le HAUM a proposé un sujet chaque année depuis 2017.

Le Mans Sonore La structure issue des 24h du code 2021 a été réutilisé pour proposer un élément scénographique dans le cadre de Le Mans Sonore 2022.

2.2.3 Projets et axes

Il y a plusieurs projets en cours. Au niveau collectif (pour des projets qui occupent quelques personnes) on a aujourd'hui :

Photographie Sténopé, stéréo-photographie, etc...

Lumière Plusieurs projets également : scratch holograms, light painting, moirés, Tål

IdiHAUM ¹ Solution de contrôle d'accès

Les réunions "projets" qui avaient été proposées et instaurées lors de la dernière année ont été plutôt bien suivies et utiles au début de l'exercice et ont complètement disparu pendant l'été. Elle permettaient à tous de s'informer des projets en cours régulièrement et une solution de remplacement est peut être à chercher.

2.3 Matériel disponible

Le HAUM dispose actuellement du matériel suivant (entre autres) :

Une découpeuse laser (Pret de Le Mans Innovation)

Une imprimante 3D (Pret de Le Mans Innovation)

Une découpeuse vinyle Caméo (plotter de découpe)

Outils pour l'électronique (dont plusieurs fers à souder donnés par ST Microelectronics)

^{1.} Nom non définitif

Outillage électroportatif et manuel Fraiseuse CNC 3 axes de table La majorité des projets passés

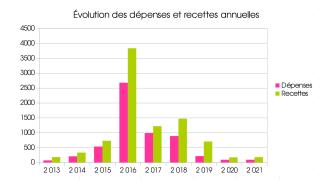
2.4 Objectifs

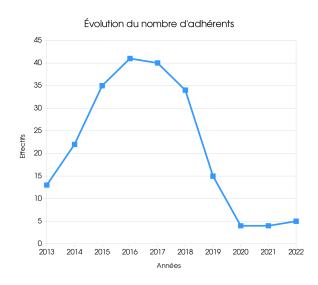
Lors de l'année 2019, de nombreux projets ont pu être menés à terme, malgré une baisse de la fréquentation de l'association. S'en est suivi une crise sanitaire saupoudrée de plusieurs confinements pour finir d'abattre la fréquentation du lieu. Des solutions alternatives ont malgré tout pu être trouvées (notamment la mise en place de réunion par visio), mais cela n'a pas suffit pour maintenir la fréquentation a un niveau suffisant.

Suite à la réouverture de nos droits de déplacement et d'ouverture du local, nous avons pu noter un regain dans la fréquentation, ainsi que l'arrivée de nombreuses nouvelles personnes qui souhaitaient trouver un lieu de bidouille et de convivialité.

Quelques déplacements et projets ont pu être repris - on pense notamment à Teriaki, ou les 24h du code - mais il est clair qu'il est nécessaire de «relancer la machine» pour pouvoir attirer de nouveaux membres et ainsi créer une dynamique nouvelle dans les futurs projets.

3 Rapport financier





4 Motions

4.1 Adhésion des membres partenaires

Pour simplifier les adhésions de personnes morales, il est proposé de modifier les modalités d'adhésion des membres partenaires comme suit :

Membre partenaire Accessible uniquement aux personnes morales, via une cotisation annuelle. Les membres partenaires peuvent voter pour une voix en assemblée générale ordinaire et participer aux convocations du bureau par les membres.

Les plages de cotisation sont fixées comme suit :

— Jusqu'à 5 employés : 250€

```
Jusqu'à 15 employés : 750€
Jusqu'à 30 employés : 1500€
Jusqu'à 60 employés : 3000€
Plus de 60 employés : 5000€
```

Une négociation au cas par cas peut être envisagée avec le bureau de l'association.

4.2 Suppression de l'article 9

Le bureau propose la suppression de l'offre de services aux extérieurs via la révocation de l'article 9 du règlement intérieur.

5 Questions Diverses

Assemblée Générale Extraordinaire

Déroulement

- 1. Appel et annonce des procurations
- 2. Modification du siège social
- 3. Modification des modalité d'organisation des assemblées

2 Modification du siège social

L'article 3 des statuts est à modifier comme suit :

Le siège social est fixé au 57 boulevard Demorieux, 72 100 Le Mans.

3 Modification des modalité d'organisation des assemblées

L'article 9 est modifié comme suit :

L'assemblée générale ordinaire comprend les membres actifs de l'association.

Elle se réunit au moins une fois par année calendaire, à une date fixée par le bureau.

Quinze jours au plus tard avant la date fixée, les membres actifs sont convoqués via le mode de communication électronique privilégié de l'association.

Les membres actifs dans l'impossibilité de se rendre à l'assemblée générale peuvent donner procuration à un autre membre actif de l'association pour les représenter selon les modalités précisées dans le règlement intérieur.

L'assemblée délibère sur tous les points inscrits à l'ordre du jour. Les décisions sont prises selon les modalités précisées dans le règlement intérieur.

Clotûre

Annexes

Bilan Général 2013 - 2021

Bilan financier 2021

Du 01/01/2013 au 31/12/2021

Toutes les valeurs montrées dans Euro

Compte	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	Total
Revenu										
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702 - Vente de marchandises	0,00	0,00	48,00	435,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	483,00
706 - Prestation de services	0,00	0,00	0,00	1 937,31	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	2 237,31
Total	0,00	0,00	48,00	2 372,31	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	2 720,31
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752 - Dons	49,29	100,00	50,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,29
756 - Cotisations	130,00	230,00	690,00	1 190,00	1217,00	1170,00	702,00	170,00	176,65	5 675,65
Total	179,29	330,00	740,00	1210,00	1217,00	1170,00	702,00	170,00	176,65	5 894,94
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25
Total Revenu	179,29	330,00	788,00	3 582,56	1 217,00	1 470,00	702,00	170,00	176,65	8 615,50
Dépense										
60 - Achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
602 - Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00	33,67	349,21	807,05	185,45	417,75	0,00	0,00	0,00	1 793,13
604 - Fourniture d'entretien et de petit équipement	0,00	78,87	40,80	473,34	644,31	257,85	0,00	0,00	0,00	1 495,17
605 - Autres fournitures	0,00	0,00	0,00	309,00	0,00	0,00	76,61	0,00	0,00	385,61
Total	0,00	112,54	390,01	1 589,39	829,76	675,60	76,61	0,00	0,00	3 673,91
61 - Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614 - Assurance	68,58	83,53	86,75	87,35	87,35	84,44	89,81	90,37	90,43	768,61
616 - Divers	0,00	9,59	0,00	14,39	15,59	0,00	0,00	0,00	0,00	39,57
Total	68,58	93,12	86,75	101,74	102,94	84,44	89,81	90,37	90,43	808,18
62 - Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621 - Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
622 - Publicité, publication	0,00	0,00	20,90	0,00	29,80	0,00	0,00	0,00	0,00	50,70
623 - Déplacements, missions, réception	0,00	0,00	93,15	955,68	24,22	125,72	46,04	0,00	0,00	1 244,81
Total	0,00	0,00	114,05	985,68	54,02	125,72	46,04	0,00	0,00	1 325,51
Total Dépense	68,58	205,66	590,81	2 676,81	986,72	885,76	212,46	90,37	90,43	5 807,60
Total général	110,71	124,34	197,19	905,75	230,28	584,24	489,54	79,63	86,22	2 807,90